



# LE BAYOLLAIS

## COMPTEURS D'EAU

Municipalité

p. 5

## OFFRES D'EMPLOIS

Loisirs hiver et été

p. 6

## PATINOIRE

Loisirs

p. 7

# CONSEIL MUNICIPAL



Siège 1

François-Henri Lafarge

siege1@ste-elisabeth.qc.ca



Siège 2

Benoît Desrochers

siege2@ste-elisabeth.qc.ca



Siège 3

Diane Lavallée

siege3@ste-elisabeth.qc.ca



Siège 4

Pierre Coutu

siege4@ste-elisabeth.qc.ca



Siège 5

Serge Perreault

siege5@ste-elisabeth.qc.ca



Siège 6

Josée Leclair

siege6@ste-elisabeth.qc.ca



**Pour rejoindre la  
municipalité  
(24h / 7 jours)**



**Sur le territoire : 311  
De partout : 450 759-2875**



**info@ste-elisabeth.qc.ca**



**2195 rue Principale  
Sainte-Élisabeth, J0K 2J0  
L - J : 8 h à 12 h 15 et 13 h à 16 h 30  
V : 8 h à 12 h**

Cher Bayollais, Bayollaises,

## Patinoire

Malgré un retard de livraison pour les bandes neuves de la patinoire, l'équipe municipale a réussi à offrir des installations de taille similaire dès que la température a permis le démarrage et l'entretien. Avec un éclairage bonifié et un chalet des loisirs chauffé, je vous invite à utiliser sans modération cette belle patinoire de 8h à 20h. Pour une utilisation après 20 h, communiquer avec la municipalité pour connaître la procédure pour réactiver l'éclairage.

La municipalité offre le service de pairage pour ceux qui voudraient faire une petite ligue amicale, laissez vos coordonnées au bureau municipal et l'organisation sera prise en charge par la municipalité.

Félicitations à tous les patineurs et patineuses, qui utilisent grandement la patinoire dont la glace est très belle.

## MRC - Présence de pompiers

La municipalité a fait une demande à la MRC, en décembre, pour avoir 2 pompiers à temps plein de jours pour améliorer la couverture à Ste-Elisabeth. Cette semaine, la MRC a refusé de déplacer des pompiers à temps plein chez nous, à notre grande déception. Votre conseil municipal travaille toujours pour trouver des solutions.

## Pourquoi les bénévoles sont importants dans une municipalité?

Votre implication, avec d'autres bénévoles, fait toute la différence pour la réussite des activités. Félicitations à toutes les personnes qui s'impliquent et bienvenue à toutes les autres; venez avoir du plaisir. Depuis plus de 2 ans maintenant, la municipalité vous offre un soutien dans l'organisation avec l'ajout d'une employée municipale, Isabelle.

## Santé

Soyons prudents, la Covid et ses variants sont toujours présents et les urgences débordent.

Bonne année et santé pour 2024.



Maire

Louis Bérard

maire@ste-elisabeth.qc.ca

## RÉSUMÉ SÉANCE DU CONSEIL DU 15 JANVIER AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DE 4

### ADOPTION

- Adoption : Règlement 545-2023 Taxation et compensations 2024
- Adoption : Règlement 546-2023 Tarification
- Adoption : Règlement 484-2023-1 Déroulement des séances du Conseil municipal
- Adoption : Règlement 529-2023-1 Rémunération des élus

### RESSOURCES HUMAINES

- Autorisation de perfectionnement
- Embauche d'un directeur des travaux publics

### HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- Demande d'infirmière rurale

### CULTURE ET LOISIR

- Info : Activités hivernales
- Programme de soutien financier aux activités de loisirs et de sports **Nouveau !**
- Demande Fonds Régions et Ruralité (PAC rural – MRC) : Parcours actif et inclusif
- Demande PRIMA : Centre communautaire Gervaise Bélanger
- Demande PRIMA : Parcours actif et inclusif
- Autorisation achat : Matériel d'hiver subventionné

### TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Droit de passage – Club motoneige Joliette

## RÈGLEMENTS

*Aux contribuables de la municipalité, les règlements suivants ont été adoptés et sont disponibles au bureau municipal ainsi que sur le site Internet de la municipalité pour consultation. Ces règlements entreront en vigueur selon la loi.*

#### Règlement 545-2023

##### Taxation et compensation 2024

*Le présent règlement établit les taux de taxation et de compensation pour l'année 2024 ainsi que les modalités de perceptions.*

#### Règlement 546-2023

##### Tarification

*Le présent règlement établit la tarification pour les différents services ainsi que les modalités encadrant certaines tarifications. Ce règlement abroge tout article de règlement incompatible avec le présent règlement, notamment l'article 3.2.2 du règlement 309 et ses amendements (Règlement de zonage) ainsi que l'article 11.2 du règlement 523-2023-1 (Stratégie sur l'eau potable).*

#### Règlement 484-2023-1

##### Déroulement des séances du Conseil municipal

*Le présent règlement abroge le règlement 484-2015 et établit les modalités de déroulement des séances du Conseil municipal incluant les obligations des personnes présentes afin d'assurer le bon déroulement des séances au bénéfice de la communauté.*

Suite à la page 4. Règlement 529-2023-1

### Rémunérations des élus

*Le présent règlement vient retarder d'une (1) année l'indexation des salaires et des allocations du maire et des élus. Le règlement vient égarer préciser la nature de la rémunération supplémentaire, en remplaçant « Comités externes » par « organisme supra municipal ». Les montants ci-dessous sont ceux pour l'année 2024.*

#### **AVANT LE RÈGLEMENT**

|             | Rémunération de base | Allocation de dépenses |
|-------------|----------------------|------------------------|
| Maire       | 20 961.15\$          | 10 480.58\$            |
| Conseillers | 6 987.23\$           | 3 493.62\$             |

#### **APRÈS LE RÈGLEMENT**

|             | Rémunération de base | Allocation de dépenses |
|-------------|----------------------|------------------------|
| Maire       | 19 963.00\$          | 9 981.50\$             |
| Conseillers | 6 654.50\$           | 3 327.25\$             |

Le calendrier des séances ordinaires du Conseil a été adopté comme suit :

- lundi 15 janvier
- lundi 19 février
- lundi 18 mars
- lundi 15 avril
- mardi 21 mai
- lundi 17 juin
- lundi 15 juillet
- lundi 19 août
- lundi 16 septembre
- lundi 21 octobre
- lundi 18 novembre
- lundi 16 décembre

*Les séances se déroulent au 2391 rue Principale (Centre Primevère) à 19 h.*

## **À VENDRE OU À LOUER**

### **Commercial uniquement**

2195, rue Principale, Sainte-Élisabeth

**200 à 6 600 pieds carrés**



## **À VENDRE**

### **Résidentiel ou commercial**

2470, rue Principale, Sainte-Élisabeth

**3 chambres avec garage**



**Soumettez votre projet !**

**450-759-2875**

[dg@ste-elisabeth.qc.ca](mailto:dg@ste-elisabeth.qc.ca)





ACTION EN COURS



## COMPTEURS D'EAU

<sup>Ajout</sup> FERMETTE, <sup>Ajout</sup> CHENIL,  
COMMERCE ET AGRICOLE



**Déjà un compteur  
installé ?**



Prenez rendez-vous au 450 759-2875  
pour une visite de conformité

**Sans compteur  
d'eau ?**



Récupérez votre compteur d'eau dès  
maintenant en appelant au 450 759-2875. Le  
propriétaire est responsable de faire installer  
son compteur d'eau par une personne  
qualifiée.



**En l'attente de l'installation d'un compteur d'eau, les tarifications  
suivantes s'appliquent :**

|                                                                                       |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Commerce .....                                                                        | 218.87 \$ / unité |
| Commerce à l'intérieur d'un domicile .....                                            | 100 \$ / unité    |
| Chenil .....                                                                          | 500 \$ / unité    |
| Fermette ou ferme sans animaux .....                                                  | 500 \$ / unité    |
| Fermette ou ferme avec moins de 50 animaux (ou 1000 oiseaux) ...                      | 1000 \$ / unité   |
| Ferme de 51 à 100 animaux (1001 à 2000 oiseaux).....                                  | 2000 \$ / unité   |
| *Tranche supplémentaire complète ou partielle<br>de 50 animaux (ou 1000 oiseaux)..... | + 1000 \$*        |

Lorsqu'un compteur d'eau est installé en cours d'année, un crédit au prorata du  
nombre de jours restants dans l'année (365) est émis. La portion résiduelle étant  
facturée au volume d'eau livré.



**ATTENTION!**



Prendre note qu'il est interdit de déposer ou de pousser de la neige dans les rues et les  
trottoirs de la Municipalité.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION



# CAMP DE JOUR 2024

**Animateurs.trice et  
chef animateur.trice recherchés.  
Emploi sur appel durant toute l'année possible.**



POUR PLUS D'INFORMATION :

**450 759-2875**

**LOISIRS@STE-ELISABETH.QC.CA**

**Salaire selon formation  
ou équivalent  
à partir de 19.03\$/h**

**Formation offerte!**



## Programme de soutien financier aux activités de loisirs et de sports.

### OBJECTIF

Le programme de soutien vise à soutenir financièrement les Bayollais et les Bayollaises de tous les âges qui participent à des activités de loisirs récurrentes à l'extérieur du territoire.

**Bonifié  
en 2024!**

| Groupe d'âge   | Aide financière maximale | % de remboursement                                       |
|----------------|--------------------------|----------------------------------------------------------|
| 0 à 17 ans     | 350 \$                   | 100% première portion de 200\$<br>50% au-dessus de 200\$ |
| 18 à 49 ans    | 250 \$                   | 50%                                                      |
| 50 ans et plus | 350 \$                   | 100% première portion de 200\$<br>50% au-dessus de 200\$ |



Pour information  
450 759-2875  
info@ste-elisabeth.qc.ca

Détails et formulaire disponible sur le site internet  
[ste-elisabeth.qc.ca](http://ste-elisabeth.qc.ca)



# PATINOIRE

PARC PRIMEVÈRE

## HORAIRE

**Glace : Tous les jours de 8h à 20h.**

**Chalet des loisirs: Tous les jours de 8h à 21h.**

(Lorsque les conditions de glace le permettent.)

\*Pour une utilisation après 20h, contactez la municipalité pour connaître la procédure d'activation de l'éclairage.

## PRÊT DE MATÉRIEL

(Tailles enfants et adultes disponibles)

- Patins
- Casques protecteurs
- Aides patineurs

(VOIR PAGE 10)

## RÉSERVATIONS POSSIBLES

Patinoire + chalet : Gratuit pour les citoyens

Patinoire + chalet + cuisine : 100\$ pour les citoyens

## LIGUE AMICALE

Signaler votre intérêt à la municipalité.

## PRIORITÉS D'UTILISATION DE LA PATINOIRE

| Lundi                                     | Mardi                     | Mercredi                  | Jeudi                     | Vendredi                  | Samedi                    | Dimanche                  |
|-------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Pratique libre ou réservation<br>8h à 15h |                           |                           |                           |                           | Patin libre<br>8h à 11h   | Hockey libre<br>8h à 11h  |
|                                           |                           |                           |                           |                           | Hockey libre<br>11h à 15h | Patin libre<br>11h à 15h  |
| Hockey libre<br>15h à 17h                 | Patin libre<br>15h à 17h  | Hockey libre<br>15h à 17h | Patin libre<br>15h à 17h  | Hockey libre<br>15h à 17h | Patin libre<br>15h à 17h  | Hockey libre<br>15h à 17h |
| Patin libre<br>17h à 19h                  | Hockey libre<br>17h à 19h | Patin libre<br>17h à 19h  | Hockey libre<br>17h à 19h | Patin libre<br>17h à 19h  | Hockey libre<br>17h à 19h | Patin libre<br>17h à 19h  |
| Hockey libre<br>19h à 20h                 | Patin libre<br>19h à 20h  | Hockey libre<br>19h à 20h | Patin libre<br>19h à 20h  | Hockey libre<br>19h à 20h | Patin libre<br>19h à 20h  | Hockey libre<br>19h à 20h |

**En cas de bris, pour réservation ou pour tout autre information :  
450 759-2875 | [info@ste-elisabeth.qc.ca](mailto:info@ste-elisabeth.qc.ca)**



## LES TRÉSORS D'ÉLISABETH

A quoi sert l'argent qui est recueilli à la guignolée ? À qui vont vos dons ?

Le volet alimentaire des trésors d'Élisabeth est chargé de recueillir les denrées et l'argent que vous avez eu la générosité de donner lors de la cueillette du 2 et 3 décembre 2023.

### ÉTAPE 1 : INSCRIPTION AUX PANIERS

Quand une demande est faite au volet alimentaire, les deux personnes responsables font une évaluation de ladite demande en tenant compte des revenus et dépenses. Le comité doit faire rapport à Moisson Lanaudière qui lui fait rapport au gouvernement du Québec et au gouvernement du Canada. Les noms et les adresses sont protégés et demeurent en possession du volet alimentaire des trésors d'Élisabeth. Si les responsables ont à donner un bon alimentaire, une entente est prise avec certaines épiceries de la région qui reçoivent ces demandes. Aucun achat de boisson, cigarette, billet de loterie n'est accepté. Le marchand choisi par le bénéficiaire du don nous retourne le coupon d'achat détaillé. Une évaluation est faite périodiquement.

### ÉTAPE 2 : DISTRIBUTION DES DENRÉES

Près d'une dizaine de bénévoles travaillent à la préparation des paniers, ce qui requiert une cinquantaine d'heures de bénévolat par semaine. Vos dons servent à combler les manques pendant l'année suivante.

Bonne année à tous et un gros merci pour votre générosité ainsi qu'à nos bénévoles.

Si vous avez des commentaires, des questions ou vous désirez vous joindre à notre merveilleuse équipe, appelez- nous!

*Ginette Lavallée au 450 271- 5946 et Danielle Asselin au 450 750-7753*

## Comptoir vestimentaire

Mardi de 9h00 à 16h00

Jeudi de 13h00 à 20h00

Vente de sacs à 5\$

**Du 1 au 29 février 2024**



Trésors  
d'Élisabeth

2421 rue Principale, Sainte-Élisabeth, J0K 2J0  
Tél.: 450.756.1892 ou 450.756.2704



## LE JARDIN D'ENFANTS

Oh! Oh! Oh! Au Jardin d'enfants, le vendredi 15 décembre avait lieu notre journée spéciale de Noël. En avant-midi, nous avons joué dans les ateliers de Noël et écouté un film de Noël. En après-midi, le Père-Noël a rencontré les amis du Jardin et leurs parents. C'était beau de voir l'émerveillement dans les yeux des enfants. Chaise musicale, lapin noir, jeux de société ont amusé grands et petits. Merci à Nadia et Anthony qui ont cuisiné de délicieux desserts pour la collation. Merci à tous pour votre belle participation! Un merci spécial au Père-Noël pour sa grande disponibilité!

*Madame Monique*



## PRÊT DE MATÉRIELS

GRATUIT

### POUR ENFANTS ET ADULTES :

- Patins
- Casques protecteurs
- Aides patineur
- Raquettes à neige
- Traîneau à neige



Pour information :  
450-759-2875

[info@ste-elisabeth.qc.ca](mailto:info@ste-elisabeth.qc.ca)



Financé par:



Loisir et Sport  
Lanaudière

# BONNES PRATIQUES

## CONSEILS DU CHEF - PANNE DE COURANT

### MISE EN GARDE !

Suite à la panne de courant, voici quelques conseils concernant le monoxyde de carbone et l'utilisation d'un appareil à combustion, tel une génératrice ou un barbecue à la maison:



Installer un avertisseur de monoxyde à la maison, près des chambres à coucher (si un appareil à combustion est présent et/ou un garage attaché).



Toujours utiliser la génératrice à l'extérieur, éloignée des portes et fenêtres.



N'utilisez jamais le barbecue à l'intérieur, laissez toujours un mètre (3 pi) minimum entre l'appareil et la structure/mur à l'extérieur.



Notez qu'un avertisseur de fumée ne détecte pas la présence de ce gaz incolore, inodore et invisible (à moins qu'il soit combiné). Seul un avertisseur de monoxyde peut le détecter. Si son alarme sonne, quittez immédiatement les lieux et composez le 9-1-1.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie  
MRC de D'Autray  
Division prévention  
[www.mrcautray.qc.ca](http://www.mrcautray.qc.ca)



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm  
Berthierville (Québec) J0K 1A0



## COMITÉ DES LOISIRS

Retour sur l'AGA

Suite à l'assemblée générale annuelle (AGA) qui a eu lieu le 10 janvier dernier, les membres qui composent le comité Loisirs Ste-Élisabeth inc. (OSBL) pour l'année 2024 sont :

- Mme Laly Kim Fréchette, présidente
- Mme Amélie Baillargeon, secrétaire
- Mme Audrey Pichette, Trésorière
- Mme Fanny Beaudoin, administratrice

Afin de remercier l'implication de nos bénévoles, un tirage a été fait parmi tous ceux et celles qui se sont impliqués lors des activités de 2023. Félicitation à Margot Adam et Cassandra Caron-Beauregard, gagnantes chacune d'une carte cadeau des Galeries de Joliette. Bravo également à Eva Rose Houle et Mélirose Guilbert, gagnantes chacune d'une carte cadeau de la boutique L'Entrejeux.

Fête des neiges

Nous vous attendons le samedi 3 février 2024 à 13h pour la fête des neiges. Nous espérons que Dame nature sera de notre côté et nous permettra de profiter des joies hivernales lors de cette journée.

Activités à venir

- Journée sportive ;
- Bingo familial ;
- Danse pour les élèves de l'école Emmélie-Caron ;
- Fête nationale ;
- Rallye en vélo.

À bientôt !



**FÊTE DES NEIGES**  
de Sainte-Élisabeth

**SAMEDI 03 FÉVRIER 2024 13 H 00 À 16 H 30**

**14H15 À 14H45 COURS DE DANSE EN PLEIN AIR**

**15H00 À 16H00 PARTIE DE HOCKEY AMICALE**

**MUSIQUE D'AMBIANCE**

**JEU GONFLABLE – PRÊT DE PATINS ET RAQUETTES – PATIN LIBRE – PEINTURE SUR NEIGE – VENTE DE BOISSON CHAUDE ET DE GRIGNOTINES – ET BIEN PLUS !**



## PETITES ANNONCES

### 5 services méconnus admissibles au crédit d'impôt pour maintien à domicile



Le déneigement



Le service d'assemblage  
de l'abri d'auto



Le ménage



L'entretien du terrain  
(ex. ramassage des feuilles)



La livraison de l'épicerie

### ESPACES DISPONIBLES



#### PETITES ANNONCES

Carte d'affaire : 60 \$ / année ou 10\$/mois  
Carte double : 100 \$ /année ou 15\$/mois  
Demi-page : 150 \$/année ou 25\$/mois

Février 2024

| Dimanche | Lundi                                                            | Mardi                                          | Mercredi                      | Jeudi                            | Vendredi                  | Samedi                                                        |
|----------|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------------|
|          |                                                                  |                                                |                               | Boîtes alimentaire <sup>1</sup>  | Cartes FADOQ <sup>2</sup> | <b>FÊTE DES NEIGES</b><br>du Service d'Éducation <sup>3</sup> |
| 4        | Cartes FADOQ<br>Bibliothèque 5                                   | Diner CABA<br>Club de tricot<br>Bibliothèque 6 | Stretching<br>Bibliothèque 7  | Boîtes alimentaire 8             | Cartes FADOQ 9            | 10                                                            |
| 11       | Cartes FADOQ<br>Bibliothèque 12                                  | Club de tricot<br>Bibliothèque 13              | Stretching<br>Bibliothèque 14 | Boîtes alimentaire <sup>15</sup> | Cartes FADOQ 16           | 17                                                            |
| 18       | Diner FADOQ<br>Bibliothèque<br>Séance du conseil<br>Municipal 19 | Club de tricot<br>Bibliothèque 20              | Stretching<br>Bibliothèque 21 | Boîtes alimentaire <sup>22</sup> | Cartes FADOQ 23           | 24                                                            |
| 25       | Bibliothèque<br>Cartes FADOQ 26                                  | Club de tricot<br>Bibliothèque 27              | Stretching<br>Bibliothèque 28 | Boîtes alimentaire <sup>29</sup> |                           |                                                               |